



Dépôt légal
03.16.765

L I A I S O N

N° 102 - Juillet 2017

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE
MAIRIE DE LINARS 16730 / Tél: 05 45 25 15 15 / Télécopie : 05 45 25 15 10
www.linars.fr - mairie@linars.fr

LINARS TOUS ENSEMBLE

Vivre à Linars

Communication / Participation

- Améliorer la communication avec les habitants
- Créer un Conseil Consultatif

Éducation / Culture / Animation

- Maintenir un milieu scolaire attractif et organisé
- Poursuivre la collaboration avec la MJC Serge Gainsbourg
- Amplifier l'accès à la culture pour tous
- Soutenir le monde associatif

Solidarité

- Favoriser le maintien à domicile pour nos aînés
- Créer un relais d'assistantes maternelles avec les communes voisines
- Communiquer sur les actions du CCAS
- Proposer la création de jardins familiaux et/ou partagés
- Faciliter l'installation d'un pôle médical

Cohésion

- Maintenir les moments de convivialité
- Soutenir et encourager le vivre ensemble
- Favoriser et développer les rencontres inter-générationnelles

Administration et finances communales

- Maintenir une gestion rigoureuse et contenir la pression fiscale
- Gérer au mieux les effectifs communaux
- Mutualiser les moyens et les équipements avec les communes voisines
- Participer activement aux projets du Grand-Angoulême

Aménagement du territoire et développement durable

Aménagement

- Maintenir les exigences environnementales de la LGV
- Réaménager le centre bourg
- Elaborer un plan local d'urbanisme en concertation avec la population
- Mettre en place le schéma d'accessibilité pour tous les bâtiments communaux
- Étudier l'aménagement de la zone commerciale
- Envisager la création d'un club house pour le football et le tennis

Travaux

- Réhabiliter l'école élémentaire
- Entretien la voirie et les aménagements connexes
- Rénover la salle polyvalente
- Terminer le parking de la mairie
- Remettre en état les courts de tennis

Développement durable

- Encourager les modes de transports alternatifs à la voiture
- Réduire les dépenses énergétiques des bâtiments publics
- Poursuivre l'action «Charte Terre Saine»
- Sensibiliser la population au développement durable



Où en sommes-nous depuis 2014 ?

Lors des élections municipales de 2014, la liste « LINARS TOUS ENSEMBLE » vous avait proposé un projet pour la mandature 2014-2020.

Aujourd'hui, à mi-mandat, il est utile de s'arrêter quelques instants pour faire le point afin de mesurer l'efficacité des actions entreprises pour parvenir aux résultats escomptés.

Nous vous présentons à l'intérieur de ce numéro de Linars-Liaison une infographie qui permet de faire un point d'étape.

Votre maire
Michel Germaneau

Séance du 13 février 2017

Maison de Santé Pluridisciplinaire et Sociale - Approbation de l'avant-projet définitif

Le conseil municipal soucieux :

- de la pérennité de la présence médicale sur son territoire,
 - de proposer aux patients une réponse de proximité et une prise en charge globale,
 - de répondre aux attentes des professionnels de santé dont les souhaits s'orientent vers un exercice regroupé pluridisciplinaire et coordonné,
- a décidé de construire une maison de santé pluridisciplinaire et sociale.

Le projet d'une surface hors œuvre nette de 429.78 m² comprend les locaux des médecins généralistes, des professionnels paramédicaux, de l'action sociale et des locaux partagés (salle de gynécologie, salles d'attente, salle de préparation à l'accouchement...).

Le coût prévisionnel des travaux est de 615 570 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve l'avant-projet définitif pour un coût prévisionnel de travaux de 674 815.60 € H.T incluant l'étude géotechnique et la rémunération de maîtrise d'œuvre.

Séance du 13 mars 2017

Aménagement de la « traverse de Chez Siret » – demande de subventions.

La commune de Linars, soucieuse d'améliorer la sécurité a lancé un programme d'aménagement de la traverse de « Chez Siret ».

La commune peut bénéficier de subventions pour réaliser cette opération dont le coût est estimé à 456 955.00 € (289 750.00 € H.T sans la prise en compte de l'effacement des réseaux et de l'éclairage public).

Le financement de l'opération pourrait s'envisager de la façon suivante :

- DETR	101 412.50 €
- Département	77 100.00 €
- Fonds de Solidarité Territoriale	100 000.00 €
- Autofinancement et emprunt	178 442.50 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement présenté ci-dessus, sollicite le concours financier de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), du Département et du Fonds de Solidarité Territoriale.

Maison de Santé pluridisciplinaire et sociale – demande de subventions

La commune peut bénéficier de subventions pour réaliser

cette opération dont le coût est estimé à 674 815.60 € H.T. Le financement de l'opération pourrait s'envisager de la façon suivante :

- Fonds de soutien à l'investissement local	104 393.98 €
- Département	35 000.00 €
- Fonds de Solidarité Territoriale	69 283.00 €
- Autofinancement et emprunt	466 138.62 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement présenté ci-dessus, sollicite le concours financier de l'Etat au titre du Fonds de soutien à l'investissement local, du Département et du Fonds de Solidarité Territoriale.

Intercommunalité – SIVOM de Saint-Michel : financement des travaux et devenir du gymnase

La loi NOTRe du 07 août 2015 a conduit à la dissolution du SIVOM de Saint-Michel, celui-ci étant composé des communes de Fléac, Hiersac, Linars, Saint-Michel, Trois-Palis et Saint-Saturnin.

Le SIVOM de Saint-Michel a pour vocation d'assurer la gestion matérielle et financière du gymnase, du parking et de la voirie afférents. Cet équipement est utilisé en grande partie par les 500 élèves du Collège Puygrelier.

La dissolution sera effective le 10 Juillet 2017.

La commune de Saint-Michel est prête à reprendre cet équipement vieillissant sous réserve que des travaux a-minima soient engagés par le SIVOM et que les communes membres participent financièrement.

Le coût de l'opération est estimé à 324 629.00 € H.T (couverture, étanchéité, portes de sécurité et sol sportif) et pourrait bénéficier de 251 473.00 € de subventions.

Le reste à charge pour les communes, soit 73 156.00 €, pourrait s'échelonner sur deux ans et s'envisager de la façon suivante :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité accepte la participation financière de la commune de Linars.

Séance du 3 avril 2017

Approbation du compte de gestion - Année 2016

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le trésorier, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Approbation du compte administratif - Année 2016

La présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer dans le tableau à droite :

Budget primitif 2017

Monsieur le maire présente les grandes lignes du budget primitif 2017 (cf. document joint).

Affectation des résultats 2016 au budget primitif 2017

Le compte administratif de l'exercice 2016 présente un excédent global de fonctionnement de 510 793.05 euros. Il est proposé au CM d'affecter ce résultat de la façon suivante :

Financement de la section d'investissement (compte 1068) :	122 876.77 €
Excédent de fonctionnement reporté :	387 916.28 €

Taux d'imposition 2017

Le conseil municipal décide de conserver, pour l'année 2016, les taux d'imposition suivants :

taxe d'habitation	13,93 %
taxe foncière propriété bâtie	31,44 %
taxe foncière propriété non bâtie	60,27 %.

Subventions 2017 :

voici le tableau des demandes de subventions 2017.

Le conseil municipal attribue les subventions aux associations (voir tableau)

Séance du 9 mai 2017

Cimetière, tarif « cavurne »

Il est proposé aux membres du conseil municipal la création de cavurnes dans le cimetière communal.

Un cavurne est une sépulture cinéraire destinée aux cendres d'un défunt. Il s'agit d'un tout petit caveau construit en pleine terre refermé par une dalle de béton. La dalle peut affleurer à la surface du sol ou bien être enfoncée d'une vingtaine de centimètres laissant ainsi de la place pour un aménagement floral. Le conseil municipal, approuve la création de cavurnes dans le cimetière communal, indique que l'implantation de ces cavurnes sera à la charge des familles dans une concession en pleine terre et fixe les tarifs de location d'une concession en pleine terre destinée à recevoir un cavurne (dimension 1m /1m) comme suit (15 ans : 50 € | 30 ans : 150 €)

Prochain Linars Liaison

Pour le prochain Linars Liaison, les articles à faire paraître sont à remettre à la mairie au plus tard pour le **mercredi 20 septembre 2017**.



Bénéficiaires	Montant alloué
Association Indépendante des Parents d'Elèves	300 €
Atelier Art Créatif de Linars (dont 200 € de cadeaux pour les mariages et 350 € pour l'organisation d'un salon)	690 €
Club du 3 ^{ème} Age	580 €
Etoile Sportive de Linars (dont 1000 € pour le circuit « Tournois jeunes »)	3 800 €
Club Gymnastique Volontaire	350 €
Club Viet Vo Dao	500 €
Tennis Club de Linars	850 €
Comité des Fêtes et d'Animation Culturelle de Linars (dont 2000€ pour le feu d'artifice de la frairie)	2 560 €
Atelier Audio Visuel de Linars	250 €
A.R.A.C. Linars – Fléac	190 €
Anciens Combattants Linars – Fléac	190 €
Club musical de Linars	300 €
Groupe des randonneurs de Linars	400 €
Société de Chasse	300 €
Groupe Défense contre les ennemis des Cultures	200 €
C.A.U.E.	100 €
Prévention routière	220 €
Amicale des Volontaires du Sang	150 €
Association Française contre les Myopathies	220 €
Association Vaincre la Mucoviscidose	150 €
Association TATI	100 €
Association Danse et Expression de Linars	480 €
Association Scraps	100 €
Coopérative scolaire Ecole maternelle	5 400 €
Coopérative scolaire Ecole élémentaire	3 400 €
C.C.A.S de Linars	8 500 €
A.D.I.S.C 16 (Association de défense des intérêts des communes traversées par la LGV SEA)	50 €

Libellés	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2015		317 217.59 €	197 841.09 €		197 841.09 €	317 217.59 €
Opérations de l'exercice 2016	1 467 466.62 €	1 661 042.08 €	1 317 833.03 €	1 387 591.29 €	2 785 299.65 €	3 048 633.37 €
TOTAUX 2016	1 467 466.62 €	1 978 259.67 €	1 515 674.12 €	1 387 591.29 €	2 983 140.74 €	3 365 850.96 €
Résultats de clôture 2016		510 793.05 €	128 082.83 €			382 710.22 €
Restes à réaliser			53 232.94 €	58 439.00 €	53 232.94 €	58 439.00 €
TOTAUX CUMULES		510 793.05 €	181 315.77 €	58 439.00 €	53 232.94 €	441 149.22 €
RESULTATS DEFINITIFS		510 793.05 €	122 876.77 €			387 916.28 €

Pot de départ d'Arnaud PORTE

A la fin du mois de mai, M. Arnaud PORTE, Directeur Général des Services a quitté la mairie de Linars où il avait pris ses fonctions le 1^{er} mars 2012.

Ainsi, le 17 mai, il avait réuni pour un buffet, les agents municipaux et les élus. A cette occasion, M. Michel GERMANEAU a salué le travail considérable et la grande disponibilité de M. PORTE ainsi que la qualité relationnelle qu'il avait établie avec le Maire et les élus.

M. PORTE a évoqué les dossiers importants qu'il avait conduits, tels que la médiathèque et la restructuration de l'école élémentaire et a salué le travail des agents municipaux pour lesquels a-t-il dit « je savais pouvoir m'appuyer sur eux, j'ai veillé à n'être qu'un chef d'orchestre de l'ombre ».



Depuis, M. PORTE a pris ses nouvelles fonctions à la mairie de Confolens. Tout en restant en Charente, il s'est rapproché de sa famille qui vit en Haute-Vienne.

Un nouveau médecin sur la commune

Depuis le mois d'avril, le docteur Solenn CARLHANT s'est installée au 5 avenue des Ecoles (09 86 69 30 35) en attendant de rejoindre la future Maison de Santé Pluridisciplinaire et Sociale.

Les feux de plein air

Sont strictement Interdits :

- le brûlage des déchets verts ménagers, municipaux, d'entreprise, (tonte de pelouse, taille des arbres, haies, arbustes...),
- lâcher de lanternes célestes,
- brûlage des pailles soumises à la PAC.

Sont autorisés sous conditions :

- brûlage des résidus agricoles (taille des arbres, vignes, élagage des haies et autres résidus d'exploitation agricole),
- gestion forestière,
- écobuage ou brûlage des chaumes agricoles non soumises à la PAC,
- brûlage des déchets verts parasités ou malades,
- feux d'artifices, feux festifs.

Les conditions pour faire brûler :

- remplir la déclaration et autorisation préalables de la mairie,
- respecter l'ensemble des conditions de sécurité (distances de sécurité, vitesse du vent...).

Avant d'allumer un feu, consultez le serveur vocal au
05 45 97 61 40

Pour plus de détails, retrouvez l'arrêté préfectoral sur le site internet de la préfecture, à l'adresse suivante :

www.charente.gouv.fr

Depuis le 15 mars 2017, la mairie de Linars n'est plus habilitée par l'Etat à délivrer des cartes d'identité.

Il faut vous adresser à une des 19 communes de Charente munies d'un dispositif de recueil d'empreintes digitales (DR). Néanmoins, la mairie accompagne les usagers dans la constitution du dossier.

Afin de vous faire gagner du temps, vous pouvez réaliser votre pré-demande en ligne, pour cela il vous suffit de :

- Vous connecter sur site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) <http://predemande-cni.ants.gouv.fr> depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone,
- Fournir les renseignements nécessaires à l'instruction de votre demande,
- Noter le numéro de pré-demande qui vous est attribué au terme de la procédure et vous sera demandé lors du passage en mairie,
- Rassembler vos pièces justificatives et vérifier que votre dossier est complet,
- Prendre rendez-vous à l'une des mairies équipées d'un DR pour y déposer le dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales,
- Venir retirer votre carte d'identité dans la mairie où votre demande a été faite (après avoir été informé de la mise à disposition du titre).

Inscription sur le registre communal des personnes fragiles et isolées

Vous trouverez joint à cette édition du linars liaison une fiche d'inscription sur le registre nominatif institué dans le cadre du plan «Alerte et Urgence» pour prévenir les risques en cas de fortes chaleurs.

L'inscription sur ce registre est facultative et ouverte à toutes les personnes de plus de 65 ans sans famille proche et aux personnes handicapées.

Arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage, utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis : de 9h00 à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Distribution des sacs poubelles

Du 11 au 13 septembre, de 13h à 18h, sur le parking de la salle Julien Gimenez. Pensez à vous munir d'un justificatif de domicile.



Herbes Folles, Ne Nous Affolons Pas

Notre commune s'est engagée dans la démarche « Terre saine, Zéro pesticides »

Depuis le 1er janvier 2017, la loi de transition énergétique pour la croissance verte interdit l'utilisation des produits phytosanitaires dans la quasi-totalité des structures publiques. Pour pallier au remplacement de certains produits reconnus nocifs et ayant un impact négatif sur l'environnement, de nouvelles techniques sont mises en place sur notre commune (brûlage, tonte, arrachage, désherbage mécanique ou

thermique). Bien que les employés communaux mettent tout en œuvre pour maintenir une commune propre et accueillante, il est cependant probable que quelques touffes d'herbes sur les trottoirs apparaissent entre deux nettoyages. Il faudra nous y habituer, apprendre à regarder nos rues et nos routes différemment et accepter que la nature y ait quelques droits.



TRAVAUX, URBANISME & ENVIRONNEMENT

Linars, la biodiversité et la Trame Verte et Bleue

La biodiversité, l'affaire de tous

La biodiversité est omniprésente dans les sites naturels exceptionnels et dans notre quotidien, au fond du jardin, dans les parcs ou au bord des routes. Sa protection et sa restauration nous concernent tous, car les conséquences écologiques, sociales et économiques de son déclin sont réelles pour les communes et leurs habitants.

La Trame verte et Bleue et ses objectifs

La Trame Verte et Bleue est un programme d'actions concrètes, proposé par la Région et mis à la disposition des communes pour agir en faveur de la biodiversité.

L'objectif est de maintenir un réseau naturel d'échanges afin que les espèces végétales et animales puissent se déplacer, s'alimenter, se reproduire, se reposer et assurer leur cycle de vie.

Véritable outil d'aménagement durable du territoire, la Trame Verte et Bleue peut aider les communes à freiner la dégradation des milieux naturels et à améliorer la qualité environnementale des communes et du cadre de vie des habitants.

Linars agit pour préserver sa biodiversité

Linars, depuis des années, met en place une politique affirmée de développement durable de son territoire.

C'est donc tout naturellement que la commune a répondu à l'appel à projets lancé par la Région. Elle a souhaité mettre la préservation de la biodiversité au cœur des décisions d'aménagement et de développement de la Ville.

A partir d'une meilleure connaissance de la biodiversité de son territoire, elle a élaboré, en partenariat avec le Comité Consultatif Citoyen et Charente Nature, un plan d'actions pluriannuel partagé par le plus grand nombre.

Les actions retenues :

- Réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale
- Réalisation d'une mare
- Actions communales sur le fleurissement
- Réalisation à terme d'un sentier de découverte
- Amélioration de la circulation de la faune
- Réalisation des jardins familiaux avec une ambition environnementale

Sur les années 2017-2018, Charente Nature va réaliser l'Atlas de la biodiversité communale.

La phase Inventaire des éléments patrimoniaux

Cet inventaire approfondi vous donnera en quelque sorte une photographie à un instant précis du patrimoine naturel de la commune. Il se déroulera sur une année. Il sera réalisé par les experts naturalistes de l'association Charente Nature.

Actions de sensibilisation vers les habitants

Pour partager avec le plus grand nombre, les habitants peuvent faire remonter leurs observations sur les espèces (même courantes) qu'ils rencontrent, elles viendront alimenter cet inventaire.

Il est également prévu des sorties de découverte du patrimoine naturel animées par l'association Charente nature.

Une première sortie a eu lieu le jeudi 6 avril.

A partir du mois de septembre, des animations avec les enfants sont également prévues via des programmes pédagogiques avec les écoles et sur les temps périscolaires (formations des animateurs)

Retrouvez le plan d'actions communal sur le site internet de Linars :

www.linars.fr/orki/view/232/le-plan-d-actions-communal.html

Les conseils de Stéphane le jardinier

Au jardin, ce n'est pas encore les vacances, il y a de quoi faire en cette période. La végétation est belle et vigoureuse, le gazon repousse vite ainsi que les plantes indésirables, au regret de tous les jardiniers.

Pour limiter cela et maintenir cette belle végétation, pensez à utiliser au maximum le paillage au pied de vos végétaux ce qui réduira de façon conséquente les fréquences d'arrosage et la pousse des indésirables.

Je vous conseille de prévoir un désherbage manuel après une averse de façon à pouvoir ôter la racine de la plante, ce qui l'empêchera de repousser. Pour ceux qui utilisent encore des désherbants chimiques, ne surdosez pas !!! Le résultat ne sera pas meilleur mais la pollution des sols sera quant à elle impactée.

Pour garder un gazon plus vert lors des prochaines fortes chaleurs, vous pouvez remonter d'un cran ou deux la hauteur de coupe de votre tondeuse ce qui laissera au gazon quelques réserves supplémentaires.

En ce qui concerne les arbres fruitiers, vous pouvez retirer certains fruits s'ils sont en nombre important de façon à avoir des fruits plus gros.

Les fraisiers méritent également un peu d'entretien qui consistera à supprimer les stolons qui épuisent le pied principal. Au potager, le temps est au pincement des légumes-fruits comme les melons ou les tomates, aux récoltes d'herbes aromatiques et des légumes de printemps, au traitement préventif à la bouillie bordelaise et bien d'autres gestes pour chouchouter les légumes.

Je vous souhaite un bel été et bon courage à tous,

A mi-mandat, où en sommes nous ?

Vivre à Linars

• Communication/Participation

- Création du Comité Consultatif Citoyen
- Conception et distribution de flyers d'informations
- Réunions d'information sur des grands projet (aménagement du centre bourg)
- Présentation d'un Atlas communal de la biodiversité



• Education/ Culture/Animation

- Equipement des salles de classes en matériel pédagogique performant
- Souci constant de maintenir un accueil periscolaire performant
- Augmentation annuelle du fonds de documentation de la médiathèque
- Relations très étroites avec le monde associatif

• Solidarités

- Construction de logements dédiés aux seniors
- Mise en place prochaine de jardins familiaux
- Début de la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire et Sociale (octobre 2017)



Emplacement de la future Maison de Santé Pluridisciplinaire et Sociale



Repas de aînées

• Cohésion

- Repas annuel des aînés
- Aide et soutien aux personnes en difficulté
- Mise en place de rencontres régulières intergénérationnelles entre le CME et le club des aînés



Matériel de broyage acheté en commun avec la commune de Nersac

Administration et finances communales

- Pas d'augmentation des impôts locaux communaux depuis 2005 malgré une baisse drastique des dotations de l'Etat
- Stabilité des effectifs des agents communaux
- Mutualisation de matériels divers avec les communes
- Participation de la commune à La Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême (élargie)





Zone d'aménagement du centre-bourg

• Aménagement

- Travail très important réalisé pour préserver et améliorer l'environnement suite au passage de la LGV (plantations, rétablissement des chemins de randonnées)
- Etudes en cours pour le réaménagement du centre-bourg
- Le plan local d'urbanisme est désormais une compétence du Grand Angoulême
- La mise en accessibilité des bâtiments communaux a débuté par l'aménagement de l'accès à la mairie
- La zone commerciale sera agrandie avec la maison de santé et par un projet d'agrandissement du supermarché
- La création d'un club house pour le foot et le tennis n'a pas été encore étudiée

• Travaux

- L'école élémentaire a été réhabilitée
- Des travaux de voirie ont été exécutés
- La salle polyvalente a subi quelques travaux d'embellissement
- L'aménagement de la route départementale 72 est en cours d'étude et entraînera la refecton totale du parking de la mairie
- Les courts de tennis ont été entièrement renovés



Ecole élémentaire : réhabilitation



Salle de la Petite Fouillère : mise en accessibilité P.M.R



Voirie : réfection de la R.D. 120



Voirie : pose de bordures par les services techniques



Terrain de tennis : rénovation



Parking relais

• Développement durable

- Création d'un parking relais à la zone commerciale
- Mise en place d'un groupe de travail avec Grand Angoulême pour mettre en place dans chaque commune des procédés de réduction des dépenses énergétiques
- Obtention d'un papillon supplémentaire pour l'action entreprise dans le cadre de la chartre « Terre Saine »
- Actions de sensibilisation de la population au développement durable conduites par le Comité Consultatif Citoyen et Charente Nature notamment à la biodiversité



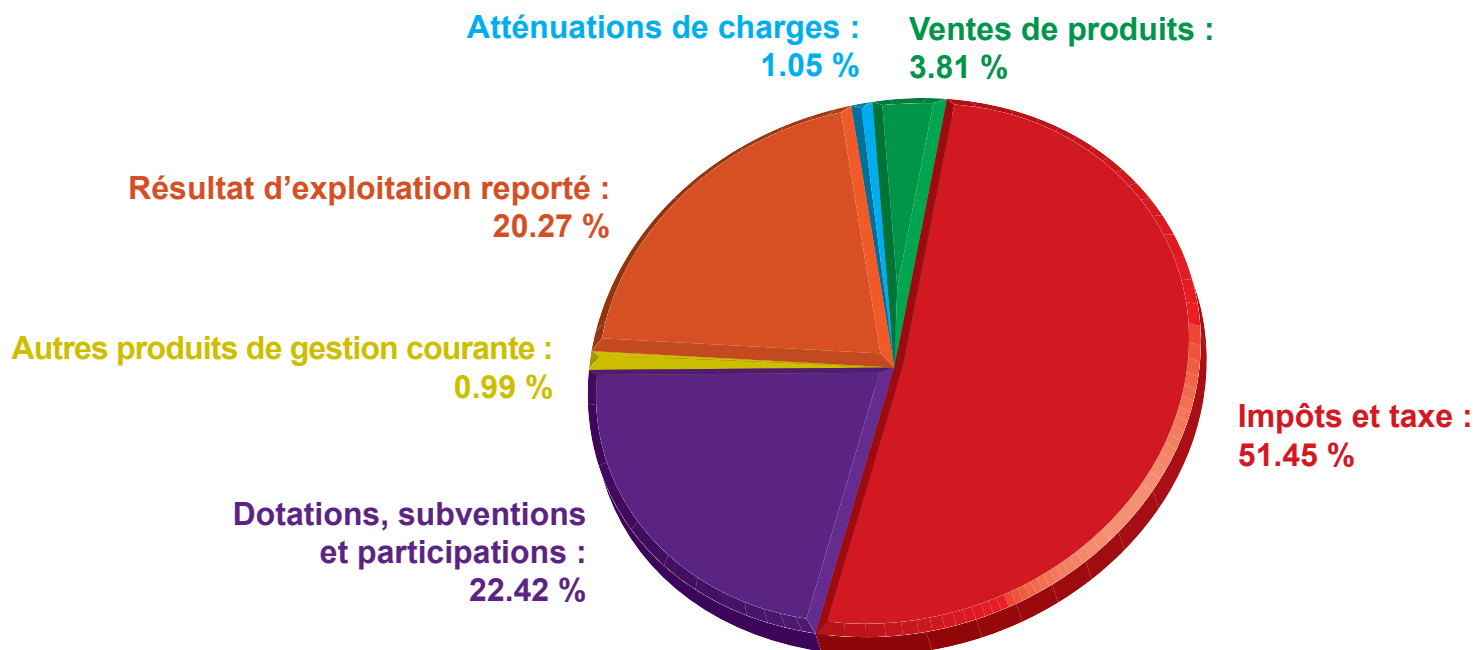
Le budget primitif a été élaboré avec un souci de maîtrise des dépenses de fonctionnement car la commune doit faire face de nouveau à une baisse drastique des dotations d'Etat.

Monsieur le maire tient à remercier les membres des différentes commissions qui ont dû en conséquence faire des arbitrages dans leurs actions et dans leurs budgets respectifs.

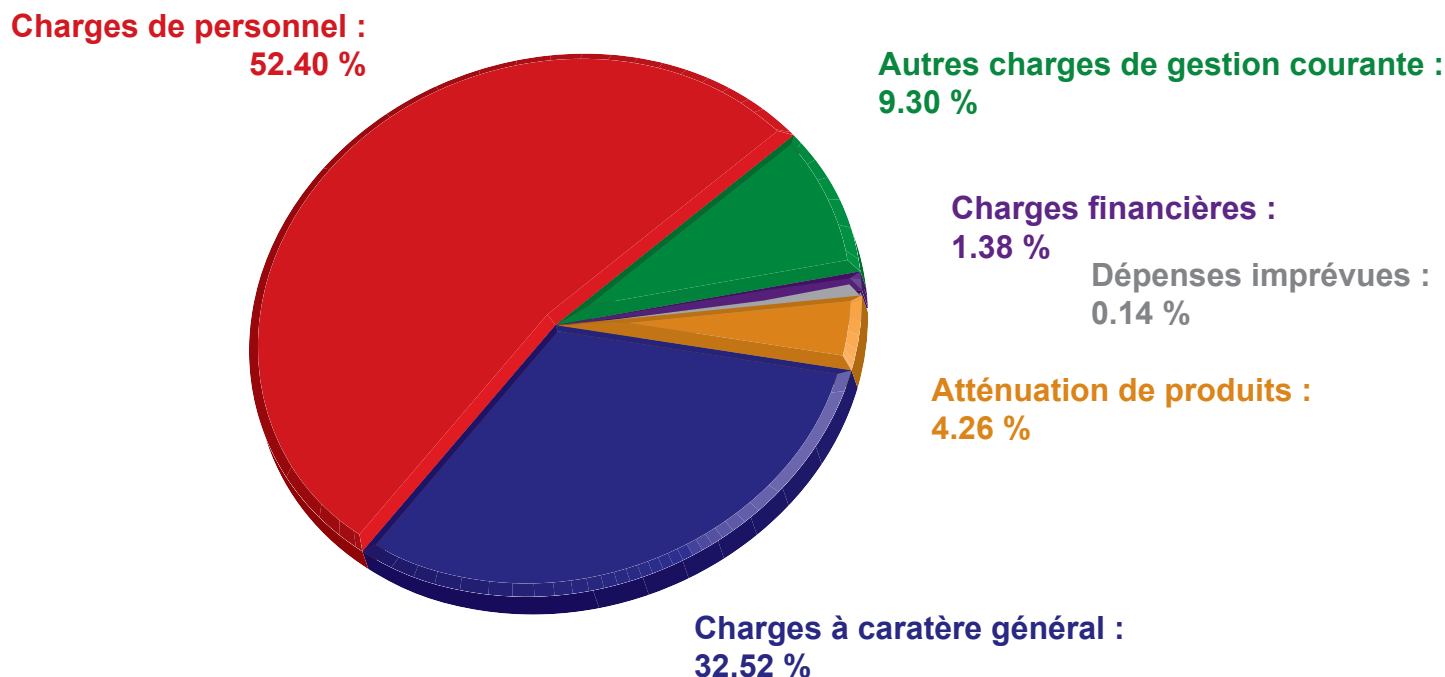
Pour cette année, le programme d'investissement est conséquent et il ne sera pas proposé une augmentation des taux d'imposition communaux.

Section fonctionnement

Les recettes de fonctionnement 2017 s'élèvent à 1 913 577.28 € dont 387 916.28 € d'excédent de fonctionnement reporté.



Les dépenses de fonctionnement 2017 s'élèvent à 1492 132.62 €. L'excédent s'élève à 421 444.66 €.



Section Investissement

Une politique d'investissements soutenue, en adéquation avec la profession de foi.

Recettes : 1 888 537.77€

• Opérations financières : dont emprunts 80 2064.32 € et F.C. T.V.A. 79 525.40€	1 500 104.77€
• Subventions chez Siret :	249 537 €.
• Autres subventions et divers :	138 896€.

Dépenses : 1 888 537.77€.

• Opérations financières :	230 734.83€.
• Maison de santé et activités pluridisciplinaires :	810 289€.
• Aménagement chez Siret et enfouissement des réseaux :	50 9605€
• Voirie et autres aménagements et installations :	15 6192.94€.
• Matériel engins et transport :	30 000€.
• Etudes aménagement du bourg :	22 040€.
• Création city stade :	33 492€.
• Ecoles et périscolaire :	51 184€.
• Jardins familiaux :	45 000€.

Les principaux investissements 2017 :

Aménagement-voirie-environnement :

- début des travaux de la maison de santé pluridisciplinaire et sociale,
- début des travaux de l'aménagement de la Rue Chez Siret et des abords de la Mairie,
- Maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement du Coeur de Bourg,
- des travaux de voirie (Chemin piéton vers Libourdeau, accès piéton salle Julien Gimenez, nouveau sens de circulation « quartier des écoles », amélioration de la protection incendie, etc.),
- une campagne de remplacement des lampes à mercure,
- deux premières actions du plan d'actions communal Trame Verte et Bleue (Comité Consultatif Citoyen),
- une mini-pelle avec remorque aux services techniques,

Education :

- installation de nouveaux stores dans les dortoirs de l'école maternelle,
- l'amélioration de la sécurité des écoles,
- l'équipement informatique de 2 classes de l'école élémentaire et de tablettes, PC portables,
- le changement du lave-vaisselle au service de restauration scolaire,
- le changement du sol de la classe des PS et amélioration du système de chauffage.

ÉCOLES

Inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire 2017/2018

La pré-inscription se fait au préalable à la mairie,
Tél : 05 45 25 15 15

Ecole Maternelle : l'admission se fait sur rendez-vous en téléphonant au 05 45 91 12 15

Ecole élémentaire : L'admission se fait sur rendez-vous en téléphonant au 05 45 91 05 6. Une permanence est assurée par Mme PASQUET, Directrice :

- mercredi 9, jeudi 24 et vendredi 25 août de 9h à 12h et de 14h à 16h
- du lundi 28 août au lundi 1er septembre de 9h à 12h et de 14h à 16h

Documents à présenter

- **Vous devez vous présenter à la mairie avec les documents suivants :**

- le livret de famille ou tout document justifiant de votre état civil ou de celui de vos enfants
- un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, avis d'imposition...)



- **Puis vous devez vous présenter auprès des directrices des écoles munis des documents suivants :**

- Certificat d'inscription délivré par la mairie
- Livret de famille
- Carnet de santé attestant que l'enfant a suivi les vaccinations obligatoires pour son âge
- Certificat d'aptitude pour un enfant de moins de 2 ans

Animations sur place ...

Durant cette année scolaire bientôt achevée, vos enfants ont pu découvrir ou redécouvrir différentes activités proposées par l'équipe d'animation composée d'agents communaux et d'animateurs de la MJC Serge Gainsbourg.

La mascotte « KIZOU » est venue rendre visite aux enfants durant la pause méridienne à l'école élémentaire et au moment des TAP en maternelle. Durant ce temps les enfants ont pu accompagner la mascotte sur ses pas de danse en musique et échanger quelques câlins. Lors du menu à thème sur l'Afrique centrale qui a eu lieu le jeudi 23 mars 2017, l'équipe d'animation a proposé un atelier manuel (fabrication de colliers africains) et un atelier percussions.

Le vendredi 14 Avril les enfants de maternelle et élémentaire ont participé à la chasse aux œufs organisée par l'équipe d'animation.

Pour les enfants de maternelle, la chasse a eu lieu durant les TAP, les enfants de l'élémentaire ont pu y participer durant le temps périscolaire.

Nous souhaitons à tous les enfants et ainsi qu'à leurs parents de bonnes vacances !

Belle continuation à tous nos futurs collégiens !



... et à l'extérieur

Mardi 23 mai, tous les élèves de l'école maternelle sont allés en sortie scolaire à la Vallée des Singes. Ils ont pu les observer manger, jouer, dormir et sauter d'arbres en arbres. C'était une super journée.

Les élèves remercient vivement l'AIPEL qui a financé les entrées du parc.



Vendredi 16 juin, les élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire ont fait leur fête à la salle Julien Gimenez devant leur famille. Ils étaient ravis et le spectacle a été de grande qualité. Ils ont ensuite pu profiter de la kermesse proposée par l'AIPEL et du traditionnel repas.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous le 4 septembre !



ACT Culture en Agglo : des spectacles préparés :

En mai, les élèves de l'Ecole Maternelle ont assisté à un spectacle « Histoires de signes » où un comédien racontait dans le langage des signes des livres pour enfants et une autre comédienne traduisait et leur gestuelle donnait vie aux histoires. Bien préparés par les enseignantes, les enfants des 3 classes sont entrés très facilement dans cet univers. L'après-midi, les animations dans les classes de GS puis de MS leur ont permis d'établir un contact direct avec les comédiens et d'utiliser le langage français des signes.



La semaine suivante, à l'école élémentaire, «Les Danglefou» ont proposé aux élèves du CE1 un atelier de 2x2 heures de fabrication de marionnettes très personnelles.

Le lendemain, 3 classes ont assisté au spectacle « Groméo et Fluette » où sur scène évoluaient une comédienne survolée et des marionnettes auxquelles se mêlaient des vidéos originales enrichissant l'histoire, les décors et les dialogues.



Les troupes des Singuliers Associés et des Danglefou avaient été choisies, en accord avec les enseignantes, dans le cadre de Culture en Agglo du Grand Angoulême qui participe à hauteur de 50% comme la Mairie de Linars.

MÉDIATHÈQUE

Effervescence permanente !

Un mercredi matin, dans le cadre du festival « Petites Oreilles en Goguette », la Médiathèque a offert aux élèves de maternelle, un spectacle de marionnettes présentant la vie du papillon dans un décor noir où la vie apparaît en blanc sublimée par des jeux de lumière. Des assistantes maternelles ayant l'habitude de fréquenter la médiathèque étaient aussi invitées avec leurs jeunes enfants.



Un samedi matin, avec les Jardiniers Charentais, une autre animation était proposée à tous les lecteurs et les amateurs de plantes : les enfants s'en donnaient à cœur joie, étant autorisés à toucher le terreau, les plantes et l'eau ! Sachez qu'en permanence, une grainothèque offre à tous d'échanger des graines. Tout un meuble vous ouvre ses bras. Cet été encore, d'autres animations ont été concoctées par Céline



A vos marques, Prêts, Détendez-vous ...

**C'est l'été aussi à la médiathèque
du 04 Juillet au 05 Août**

- * Les ateliers : gratuits et sur inscription uniquement
Jeudi 13/07 : 18H30-20H Soirée Astronomie pour les 6-12 ans
Jeudi 20/07 : 10H-11H30 « Histoires sur le fil » - 6-12 ans
Jeudi 27/07 : 10H-11H30 « Le fil des souhaits » - 6-12 ans
- * La « Soirée pyjama » : Jeudi 06/07 - 18H45 - pour les 6-10 ans
- * Le traditionnel « pot de l'amitié » : Samedi 05/08

*Les pochettes surprises

La Médiathèque sera fermée le vendredi 14 et le samedi 15 juillet - Les horaires restent inchangés durant l'été - Fermeture du 05/08 13H au 29/08 15H

Actions et réflexions

Les 10 enfants du CME continuent leurs actions concrètes et leur réflexion.

Après la collecte de 557 kg de denrées alimentaires pour les Restos du Cœur à Intermarché, la rencontre des CME/CMJ de Charente à Chasseneuil et le nettoyage de printemps entre Chez Siret, Jarousson, Libourdeau avec les Chasseurs de Linars-Trois Palis, ils ont entamé une longue réflexion avec l'UNICEF sur les Droits des Enfants et proposé une exposition rafraîchissante samedi 24 juin de 11 h à midi à la Source.

Avec Stéphane et David des ST, munis de gants et en évitant de se salir, ils ont fleuri à l'école le parterre réservé au CME. En réunion de travail, ils ont fait le point sur les 3 projets retenus pour l'école : avoir des correspondants, des tableaux numériques dans chaque classe et lors des TAP changer d'activités (couture, cuisine, jardinage,...). Pour la commune les enfants ont choisi : « installer des nichoirs, aider les personnes âgées et installer un terrain multisports ».

Ils ont été heureux d'apprendre que les projets « tableaux numériques » avec tablettes et « parc sportif » sur le plateau avaient retenu l'attention du CM adultes et des devis ont déjà été reçus.



Les cérémonies du 8 mai à Linars

Organisées par les Anciens Combattants des 2 associations et la Mairie, les cérémonies du 8 mai ont réuni aussi les enfants des écoles et la directrice, les élus, les parents, des citoyens de Linars et Fléac pour un utile devoir de mémoire. Après la montée des couleurs, les discours, les dépôts de gerbes et de roses, l'appel des morts, la vingtaine d'enfants a entonné la Marseillaise et « The partisan » de Léonard Cohen.

Puis tout le monde se rendit à la Stèle des Martyrs, toujours dans le cimetière, au milieu des tombes. En 1944, six résistants ont été inhumés dans le cimetière de Linars.

Le premier, Justin CROUZAUD né le 08/04/1910 à Pressignac en Charente a été fusillé par les allemands le 3 avril 1944 pour son action à la Poste de Ruelle. Les 5 autres sont appelés des résistants bretons car ils ont été arrêtés en Bretagne dans les Côtes d'Armor en mars ou avril 1943. Emprisonnés à St-Brieuc puis à Rennes, ils ont été transférés à la prison Saint Roch à Angoulême ; ils étaient proches du Parti Communiste clandestin et FTP (Francs Tireurs Partisans) ; après un procès militaire, ils furent fusillés aux Trois Chênes et inhumés à Linars le 3 juillet 1944. Ce jour-là, selon un jeune témoin linarsais qui se rendait chez le maréchal, de nombreux soldats nazis entouraient le cimetière. Les martyrs de Linars sont :

- Emile LAURENT né le 03/09/1924 à Warmeriville(Marne)
- Edmond LEMERRER né le 28/08/1924 à Lannion (Côtes du Nord)
- Charles LEMOAL né le 19/12/1924 à Pleumer Gauthier (Côtes du Nord)
- Jean-Baptiste MONT né le 25/04/1924 à Créteil (Seine)
- Marcel DANIGO né le 19/04/1909 à Port Louis (Morbihan)

Sur la stèle, il est aussi écrit :

« Victimes de la barbarie Allemande, ils sont morts pour la liberté en criant :

« VIVE LA FRANCE »



Dans son ouvrage « Carnets de guerre » le Colonel Francis Cordet écrit :

« Le tribunal de la FK condamne à la peine de mort cinq FTP transférés de la prison de Rennes. Fusillés au stand de tir des Trois Chênes, ils sont inhumés à Linars. »

Après la guerre, leurs corps furent rendus à leurs familles et vers 1990, fut érigée une nouvelle stèle sur l'emplacement de leur inhumation..



ADEL

La danse des planètes : tel était le titre du dernier spectacle d'Isabelle Brisard à Linars. Avant de découvrir une évocation dansée autour des planètes, le public a pu apprécier une très belle 1^{ère} partie. La partie classique balayait les différentes étapes allant de la danse romantique à la danse académique. Comme l'expliquait Isabelle Brisard, nous avons pu découvrir une exploration d'extraits de ballets du répertoire classique, notre patrimoine depuis l'apparition de la danse romantique avec le ballet « Gisèle » créé à Paris en 1841, jusqu'aux ballets académiques créés à Saint-Petersbourg dans les années 1860 – 1870. La partie moderne s'est terminée par une danse contemporaine sur une musique de Bernard Lavilliers, en hommage à Sylvie Ramirez. Ce fut une très belle 1^{ère} partie, ovationnée par un public conquis.



Après l'entracte, la danse des planètes ont offert l'opportunité d'aborder des chorégraphies à partir de rond. On a pu successivement admirer la danse d'Uranus, la Terre, la Lune, Vénus, le Soleil, Mars, Neptune, Jupiter, Mercure et Saturne. Tous les groupes de Linars, de Mornac et Touvre se sont ensuite retrouvés sur scène pour exécuter un superbe final, haut en couleur. Un grand bravo aux élèves et à Isabelle qui nous ont offert, cette année encore un spectacle de très grande qualité.



Contact : Michèle DELTEIL - 05 45 91 13 26

CDFAC

CDFAC Malgré une météo mitigée, la frairie s'est très bien déroulée. Le feu d'artifice a ravi les linarsais qui avaient fait le déplacement. La traditionnelle sangria a rafraîchi une assemblée toujours plus nombreuse. Enfin le lundi les enfants des écoles ont pu profiter d'un goûter et d'un dernier tour de manège offert par le CDFAC.

Contact : Marion BAURREAU - 06 67 27 04 14



Gymnastique Volontaire de Linars



Notre saison sportive s'est terminée fin juin après notre traditionnel dîner annuel, moment bien sympathique.

Cette fin de saison est marquée par une grande nouveauté dans le futur fonctionnement de notre association. En effet, à la suite du départ de Cécile, notre animatrice du lundi, nous avons souhaité donner une nouvelle dynamique à notre club. C'est ainsi qu'avec l'aide de notre élu aux Associations, Daniel Lagarde - que nous remercions vivement - nous avons pris contact avec la MJC de Fléac pour mettre en place un partenariat. C'est maintenant chose faite, dès la rentrée prochaine, nous bénéficierons des cours dispensés par Marine (et parfois Guillaume) tous les lundis (même horaire, 20 h 30- 21 h 30, salle Julien Gimenez). Pas de changement pour le jeudi : c'est Marie-Christine, dont les cours sont très appréciés, qui poursuivra son animation.

Nous espérons par cette nouvelle organisation offrir à nos Adhérentes et futurs adhérents de nouvelles prestations qui les intéresseront et leur conviendront.



Rappelons que deux cours gratuits sont offerts à la rentrée : vous pourrez ainsi essayer, sans vous engager.

Enfin, nous saluons Cécile pour le travail accompli durant quatre saisons et la remercions pour son dynamisme et sa gentillesse. Nous lui adressons nos vœux de réussite dans ses nouveaux projets. **Alors, rendez-vous le jeudi 7 septembre pour de nouvelles aventures !!**

Contacts : Francine CHEMIN - 05 45 91 14 07
Sylvie DUFAUD - 05 45 91 97 90

Groupe des Randonneurs



Les deux groupes de randonneurs du mardi se sont retrouvés le premier mardi du mois de juin pour une randonnée commune sur les îles d'Angoulême (île aux vaches, île Marquet, île Bourguines, etc.).

Beaucoup ont découvert le sentier d'interprétation de l'île Marquet (son histoire, ses activités, et sa nature), qui aux pieds de la ville nous plonge dans un univers de forêt dense, riche en faune et flore.

Un pique-nique barbecue a rassemblé une soixantaine de randonneurs sur l'île de Bourguines et conclu une journée riche en convivialité et découverte.

Contact : Bernard BROSSIER - 05 45 96 42 81





Ce premier semestre 2017 se termine. Durant cette période l'activité de l'AAVL a donné lieu :

- Le mardi :
 - initiation au logiciel de traitement photographique Lightroom.
 - poursuite des séances de montage vidéo avec le logiciel Magix VDL.
- Le vendredi :
 - plusieurs sorties consacrées à la prise de vue dont une à Linars sous la conduite de « Charente Nature »
 - visite de plusieurs expositions présentées dans le cadre de l'« Emoiphotographique ». L'exposition « La dernière carte » consacrée aux anciens combattants africains de la 2ème guerre mondiale, a permis la rencontre avec son auteur Warren Saré, photographe burkinabé, directeur du « Centre photographique de Ouagadougou ». Invité à participer à une de nos séances du mardi, Warren Saré nous a présenté les travaux de ses étudiants et a regardé et commenté les nôtres. Pour l'avenir, nous envisageons de partager nos travaux avec Warren Saré et son école.

• À la présentation de 31 photos au concours de « Villebois-Lavalette » sur le thème « Les animaux dans leur milieu naturel ». Les 2 photos jointes ont obtenu le 4ème prix couleur et le 5ème prix N&B.



Quelques-unes des photos présentées à ce concours sont exposées dans le hall de la salle Julien Gimenez de Linars.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des photos de l'AAVL sur le site <http://galerie.fd-linars.redheberg.com>.

Contact : Francis DELTEIL - 05 45 91 13 26



Salon des arts créatifs de linars 7 et 8 octobre 2017

Le savoir faire soi-même s'invite pour une première édition du 7 et 8 octobre à la salle Gimenez à Linars.

Un premier salon des loisirs créatifs et des arts du fil haut en couleur avec la présence de l'atelier d'arts créatifs de linars, de l'atelier audio-visuel et de l'association Ambiance Scrap, fera du visiteur un acteur, un spectateur et un consommateur.

Acteur : nous vous proposerons plusieurs ateliers de démonstrations destinés aux néophytes, aux experts, aux adultes et aux enfants.

Spectateur : il sera proposé au public, pour le plaisir des yeux, des expositions de broderies, de patchwork, de confections de couture, de porcelaines décorées, de tableaux au pastel et à l'huile, de photographies et de mise en scène de souvenirs avec le scrapbooking.



Consommateur : un marché composé de diverses créations de l'atelier vous proposera une gamme de produits de couture, porcelaine, tableaux etc

Buvette, gâteaux et tombola ou toutes les enveloppes seront gagnantes.

Un salon où tout sera fait pour que le visiteur puisse passer un moment agréable en famille.

Contact : Sylvie CAMIER - 05 45 91 25 28 | 06 76 18 25 93

La Diane



Début mars, 140 personnes nous ont rejoints pour le repas traditionnel de fin de saison. Cela fut encore un franc succès, notamment grâce à un excellent repas, élaboré par M.Courraud (traiteur à Reignac). Le repas s'est conclu par une tombola géante, qui a ré-

compensé une cinquantaine de personnes.

La réfection de la cabane de chasse, qui a été déplacée sur la commune de Trois Palis est quasiment terminée. La société de chasse prendra ses quartiers début septembre 2017, pour les ventes des cartes.

Nos piégeurs continuent leur activité afin de réguler les nuisibles sur les communes de Linars et Trois Palis.

Après cette belle saison, le bureau de chasse va prendre quelques semaines de vacances. Il reprendra ses activités, mi-août afin de préparer l'assemblée générale, qui aura lieu dans la salle de la mairie de Trois Palis, le 25 août 2017.

La société de chasse de Linars -Trois Palis vous souhaite de très bonnes vacances et un très bel été.

Contact : Jacques SOUVERAIN - 05 45 91 11 69

Le club du 3^{ème} âge - Les Cigales

Bientôt les grandes vacances, le Club vous souhaite de passer un bel été.

Le 18 mai, une surprise attendait nos adhérents. le repas mensuel a eu lieu au restaurant. Cette initiative de notre Présidente a bien plu et serait à renouveler.

Le 14 juin, nous avons découvert le château du marquis de Vauban à Blaye, les vignes et les chais. nous avons déjeuné dans les chais suivi d'une balade en petit train et d'une visite de la ville et de la citadelle de Blaye.



Nous nous réunissons tous les jeudis de 14h à 18 h, pour les activités suivantes: gymnastique avec coach, jeux de société, goûter. Venez nous rejoindre, bonne humeur garantie!

Contact : Any LAMOUREUX - 05 45 91 02 31

Tennis Club de Linars

Le mois de juin est l'occasion de tirer un 1er bilan pour notre club. Ainsi sur le plan sportif, nos nombreuses équipes engagées ont terminé leurs championnats respectifs il y a peu.

Equipes	Championnat	Situation	Résultats 2017
Sénior Dames	Régionale	Pré-régionale	4 ^{ème} - Maintien
Sénior Messieurs N°1	Départemental	Pré-régionale	6 ^{ème} - Maintien
Sénior Messieurs N°2	Départemental	2 ^{ème} Division	7 ^{ème} - Descente
+ 45 ans Messieurs	Départemental	1 ^{ère} Division	2 ^{ème} - Maintien
+ 55 ans Messieurs	Départemental	1 ^{ère} Division	4 ^{ème} - Maintien

Au final, des fortunes diverses pour nos compétiteurs, avec une mention spéciale à nos 2 équipes premières (Dames et Messieurs) qui se maintiennent au meilleur niveau départemental.

L'École de tennis s'est terminée ce mois de juin. Un grand merci à notre éducateur Manu, notre assistant moniteur Jean-Louis, et notre nouvelle monitrice Stéphanie pour le bon déroulement de ces cours tout au long de l'année. Cette année est marquée par une stabilisation des effectifs sur les cours enfants et adultes.

Enfin un dernier mot sur l'opération Tennis à l'Ecole, au cours de laquelle les 3 classes de CE2, CM1, et CM2 ont, comme chaque année, suivi 6 séances le mercredi matin, entre la mi-mai et le 21 juin. Un grand merci à Stéphanie (notre monitrice) qui prenait cette année la suite de Thomas, aux enseignantes de l'École Élémentaire et un grand bravo aux enfants toujours très enthousiastes !!

Les événements à venir :

- **Samedis 9 et 16/09 de 10h00 à 12h00 : Inscriptions Ecole de tennis au club-house**
- **Du lundi 18/09 au dimanche 01/10 : Tournoi annuel du Tennis Club de Linars**

Contact : Frédéric Mounérat – 05 45 25 28 11

Club Musical



La saison 2016 – 2017 s'est terminée avec les habituelles audition musicale et journée « concert ».

Les cours reprendront à partir du 4 septembre.

Pour tous renseignements et inscriptions, contacter :

- **Christelle : 06 15 42 66 88**

- **Mickaël : 06 88 11 30 11**

Contact : Catherine GAURE - 05 45 25 00 23

Etoile Sportive de Linars

Encore une saison qui s'achève, avec de bons moments vécus. Nos trois équipes seniors ont toutes terminé dans la première partie de leur championnat respectif. Sept équipes jeunes ont représenté l'entente Linars/Fléac cette saison et deux équipes ont représenté l'entente Linars/Fléac/Basseau en catégorie U17 et U16/18.

Une grosse satisfaction l'équipe U17 a terminé première du challenge «Fair play bon comportement» organisé par le district.

Chez les plus jeunes les tournois de fin de saison ont permis à nos équipes d'aller rencontrer d'autres clubs que ceux qu'elles côtoient tous les samedi.

La reprise des seniors se fera fin juillet et pour les plus jeunes les dates de reprise seront affichées au stade.

L'événement de la rentrée sera l'après midi festif que nous organisons le samedi 2 septembre pour célébrer les 50 ans de l'étoile sportive. Nous attendons un maximum de personnes qui ont participé à la vie de notre club. Un buffet sur réservation clôturera cette journée. Pour tout renseignement sur ces festivités contacter C.Fossier 06.41.46.53.03.

Manifestations à venir:

- samedi 09 septembre : Bric à Brac
- samedi 14 octobre : Loto de l'école de foot
- samedi 25 novembre : Soirée Fruits de mer

L'étoile Sportive vous souhaite de bonnes vacances.

Contact : Bruno FONTENEAU - 05 45 91 32 96

ADMR



L'ADMR de Hiersac Augmente son activité de jardinage, en recrutant un deuxième jardinier diplômé paysagiste.

Pour ce service il faut appeler le numéro : 06.32.39.61.76

Nous vous rappelons que nous intervenons dans toutes sortes de situations, que ce soit chez des personnes aidées, âgées, dépendantes ou pas.

Appeler le numéro : 05.45.68.37.29

L'ADMR reste votre partenaire privilégié en sachant s'adapter à chaque cas.

DATE À RETENIR

Dates	Horaires	Manifestations	Lieu	Organisées par
Samedi 2 septembre	14h	50 ans de l'ES Linars	Salle Julien Gimenez	ESL
Lundi 4 septembre	8h30	Renrée des écoles	Ecoles	Education Nationale
Dimanche 10 septembre	journée	Bric à brac	Parking de la salle Julien Gimenez	ESL
Du lundi 11 au mercredi 13 septembre	13h à 18h	Distribution des sacs jaunes	Parking de la salle Julien Gimenez	Grand Angoulême
Vendredi 15 septembre		Mise en ligne du nouveau site web		Municipalité
Samedi 7 et dimanche 8 octobre	Journée	Salon des Arts créatifs	Salle Julien Gimenez	Atelier d'art créatif
Samedi 14 octobre	20h30	Loto	Salle Julien Gimenez	ESL
Samedi 11 novembre	Matinée	Cérémonie de l'Armistice	Cimetière	Municipalité
Dimanche 19 novembre	12h30	Repas des aînés	Salle Julien Gimenez	Municipalité

INFOS PRATIQUES

Médecins :

Dr Philippe MISCHO
3 rue de Fléac
05 45 91 23 24

Dr Solenn CARLHANT
5 avenue des écoles
09 86 69 30 35

Urgences :

Pompiers : 18 | SAMU : 15
Gendarmerie : 17 | Appel mobile : 112

Accueil de personnes âgées ou handicapées :

Mme Madeleine RAT :
25 Av du Vieux Pont
05 45 92 55 02 ou 06 76 03 43 44

Pharmacie :

Antoine BOUDET
3 rue des Boisdons
05 45 91 03 07

Dentiste :

Dr Pierre COUTURIER
5 rue de Fléac
05 45 91 02 36

Infirmiers :

J. BOHERE, L. GERBOU
N.GILARDEAU
14 rue du Bourg - 05 45 91 07 13

Sage Femme :

Mme GRIFFON Gwenola
5 avenue des écoles
07 82 50 38 23

Hôpital :

Hôpital de Girac
16470 Saint-Michel
05 45 24 40 40

Centre Anti-Poison :

Urgences et assistances
des services départementaux :
05 56 96 40 80

Assistantes Maternelles Agréées :

- Mme Alexandra BIDRON :	12 av du Vieux Pont	06 67 73 00 94
- Mme Martine CHABANNE :	30 av de la Nouère	05 45 91 07 77
- Mme Stéphanie CHAMPALOUX :	12 rue R. Schuman	06 21 02 73 27
- Mme Laura CRAON :	27 rue R. Schuman	06 66 30 02 13
- Mme Nathalie DUMERGUE :	9 rue des Brandes	05 45 25 10 90
- Mme Séverine FAYEMENDY :	1 rue Jean Monnet	09 53 32 21 40
- Mme Cindy GOMARD :	3 route des Bretons	05 45 25 31 37
- Mme Mariette VASLIN :	Rond Point du Bois	09 53 43 38 82

Liste disponible sur : www.lacharente.fr/acces-direct/annuaire-des-assistantes-maternelles

Service des Eaux :

SEMEA
Renseignements
Dépannage :
05 45 37 37 37



Collecte des déchets ménagers :

Mercredi entre 19h & 20h : sacs jaunes
Lundi avant 6h : bacs et sacs noirs
Déchetterie de Fléac : 05 45 91 21 08

Horaires d'été :
Lundi - vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 18h.
Samedi : 8h30 à 12h et 14h à 18h30

Service de bus :



Lignes N° 2, 21, 23,B
Scolaire : 52, 54

Info Clients : 05 45 65 25 25

Correspondant presse :

Charente Libre
Michel David : 05 45 91 00 61

INFOS MUNICIPALES

Écoles

Ecole maternelle :

Directrice : Mme Mélanie Debeau

Tél. : 05 45 91 12 15

Restaurant scolaire et accueil périscolaire :

Tél. : 05 45 91 12 15

Ecole élémentaire :

Tél. : 05 45 91 05 61

Restaurant scolaire et accueil périscolaire :

Tél. : 05 45 91 15 31

Coordnatrice du Temps d'Activités Périscolaires :

Mme Mélissa Riffaud - 06 80 83 57 84

Pour connaître le médecin et la pharmacie de garde, appelez le 15 ou la gendarmerie.

Horaires d'ouverture de la mairie :

du lundi au jeudi : 9h - 12h30
14h - 17h30

le vendredi : 8h30 - 12h30
13h30 - 16h30

Permanence du week-end :

Tél. : 05 45 25 15 15 (répondeur)

Médiathèque «La Source» - 05 17 20 49 29

mardi, jeudi, vendredi : de 15h à 18 h

mercredi : de 13h30 à 18h

samedi : de 10h à 13h

Services Sociaux :

MDS des Garennes

Tél. : 05 16 09 51 16

MDS La Couronne

Tél. : 05 16 09 51 17

LINARS

Directeur de la publication
Michel GERMANEAU

Comité de Rédaction

Stéphane BALUCZYNSKI

Francis CALVET

Florence DAVID

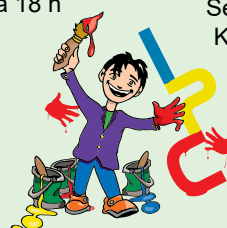
Sébastien DUMOULIN

Karine ETOURNEAU

Daniel LAGARDE

Bruno THINON

Michel THOMAS



Conception - Impression

Impression Publicité Communication

mail : contact@ipc16.fr

